

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

**Réal Lalande
Coordonnateur
Action Climat Outaouais (ACO)**

Le 20 octobre 2020



**Action
Climat
Outaouais**

Mémoire d'Action Climat Outaouais au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE)

OBJET : Le projet Énergie Saguenay développé par GNL Québec en vue de la construction, sur le site de Port Saguenay, d'un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien et destiné aux marchés mondiaux.

1. Présentation d'Action Climat Outaouais

Action Climat Outaouais (ci-après ACO) est une organisation citoyenne sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir la lutte contre les changements climatiques en sensibilisant et en mobilisant la population et les décideurs/décideuses sur les causes et les effets de ces changements. Dans un contexte d'urgence climatique, ACO milite pour une transition énergétique propre, efficace, solidaire et sécuritaire. Elle exige des gouvernements qu'ils garantissent le droit de tous les habitants du territoire du Québec à un environnement sain et durable.

ACO travaille avec de nombreuses organisations en Outaouais mais également au Québec et ailleurs au Canada. Elle collabore avec plusieurs nations autochtones, ainsi qu'avec la ville de Gatineau et d'autres MRC et municipalités en Outaouais. ACO est membre du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec et du Front commun pour la transition énergétique.

2. Contexte

L'accélération des changements climatiques qui compromettent non seulement la qualité de vie de l'espèce humaine mais également la survie même de nombreuses autres espèces n'est plus à démontrer. L'urgence climatique est reconnue à tous les niveaux et un très grand nombre de scientifiques et de leaders économiques envoient des signaux d'alarme depuis bon nombre d'années sans que nos gouvernements trouvent le courage politique d'agir pour que des changements adéquats garantissent aux générations futures un monde meilleur, plus sûr et plus juste.

Des demi-mesures prises beaucoup trop tard ne pourront stopper les désastres climatiques et environnementaux qui entraîneront des coûts astronomiques aux frais des contribuables qui devront en payer la note et en subir les conséquences. Elles ne pourront stopper la destruction de la nature, la réduction massive de la biodiversité et les migrations de populations en quête de survie. Si ce manque de courage continue, nous ne pourrions atteindre les objectifs modestes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) que nous nous sommes donnés. Plus nous attendons, plus il sera difficile de remonter la pente.

Le Canada devrait réduire ses émissions de GES à 513 millions de tonnes (Mt) en 2030, alors qu'elles atteignaient 729 Mt en 2018, afin de respecter l'*Accord de Paris*. C'est une cible modeste qui paraît de plus en plus inadéquate devant l'urgence climatique. Le dernier bilan officiel du gouvernement fédéral montre encore une augmentation des émissions de GES entre 2017-2018. « *Entre 1990 et 2018, les émissions ont augmenté de 20,9 % ou 126 Mt d'éq. CO₂. La croissance des émissions du Canada durant cette période est principalement attribuable à l'augmentation des émissions provenant du secteur des mines, de l'exploitation pétrolière et gazière en amont ainsi que du secteur des transports.* » ¹

Le secteur pétrolier et gazier comptait en 2018 pour 27% de toutes les émissions du Canada, devant le transport (24%). « *Les émissions de GES liées à la production de pétrole et de gaz ont augmenté de 23 % entre 2000 et 2018 en raison de l'augmentation de production de sable bitumineux, surtout l'extraction par in situ... Les équivalents d'émissions de dioxyde de carbone par les secteurs pétrolier et gazier ont augmenté de 157 Mt en 2000 à 194 Mt en 2018. La part des sables bitumineux a visiblement crû durant cette période, de 17 % des émissions de pétrole et de gaz en 2000 à 43 % en 2018.* » ²

Il ne fait aucun doute que le Québec et le Canada doivent tout faire pour réduire d'une façon radicale les émissions de GES. Nous verrons ci-après où se situe le projet Énergie Saguenay dans ce qui doit être un effort collectif de réduction de GES au Québec, au Canada et à l'échelle internationale.

3. Le projet Énergie Saguenay – mythes et réalités

3.1 Résumé du projet par le promoteur

Le promoteur du projet Énergie Saguenay fait le portrait suivant du projet (surlignage d'ACO) :

« *GNL Québec développe depuis 2014 le projet Énergie Saguenay, un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay dans le but **d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an**, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. **Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes.** Le projet repose sur un investissement évalué à 9 milliards de dollars et devrait être opérationnel en 2026.*

¹ Site internet de Ressources naturelles Canada

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>

² Site internet de Ressources naturelles Canada

<https://www.rncan.gc.ca/science-donnees/donnees-analyse/donnees-analyse-energetiques/faits-saillants-sur-lenergie/energie-emissions-gaz-effet-serre-ges/20074>

GNL Québec construira la toute première usine de GNL de cette taille au monde à être alimentée en hydroélectricité depuis un réseau local préexistant, ce qui contribuera ainsi à **réduire de 84 % les émissions de GES** et de façon significative les coûts d'exploitation comparés aux autres grandes usines de liquéfaction de gaz naturel actuelles. Cet atout majeur établira une nouvelle référence dans l'industrie.

En plus de **générer des retombées économiques majeures au Québec** à court, moyen et long terme, **le projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde**, en offrant une énergie de transition qui substituera d'autres énergies plus polluantes, telles que le charbon et le mazout.

Le complexe de liquéfaction de GNL sera construit sur un terrain appartenant à l'Administration portuaire de Saguenay, à proximité des installations existantes de Grande-Anse. Pendant la période de construction, qui s'échelonnera sur 4 ans, le projet devrait générer 6000 emplois directs et indirects, dont 4 000 emplois directs en période de pointe, de même que 1100 emplois directs et indirects en période d'opération, dont entre 250 et 300 emplois répartis entre le site et les bureaux administratifs à Saguenay.

Afin de transporter le gaz naturel jusqu'à l'installation, un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario devra être construit. Ceci permettra l'approvisionnement de gaz naturel provenant de l'Ouest canadien. Gazoduc inc. est le promoteur de cette nouvelle infrastructure. »³

3.2 Analyse par ACO de certains énoncés du promoteur

Nous verrons que la réalisation de ce projet aurait des répercussions environnementales majeures, tant au niveau des émissions de GES que pour la protection d'espèces menacées et la sauvegarde d'un patrimoine naturel source d'importantes retombées économiques pour le secteur touristique. Nous démontrons également qu'il y a des faussetés inquiétantes dans la présentation du projet faite par le promoteur.

■ « ...exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an »

Le gaz qui sera liquéfié viendra de l'ouest canadien. C'est du gaz de schiste obtenu par la fracturation, un procédé très polluant à cause de la contamination des sources d'eau potable et des fuites de méthane lors de l'extraction et du transport. Selon des informations obtenues par *Le Devoir*, le projet Énergie Saguenay pourrait faire augmenter les émissions de GES canadiennes d'environ 8,5 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par année (équivalent de 3,46 millions de voitures), ce qui équivaut à annuler en une seule année l'essentiel des réductions d'émissions du Québec depuis 1990.⁴ À notre avis, ce seul fait rend le projet totalement inacceptable.

³ Résumé du projet, Énergie Saguenay
<https://energiesaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/>

⁴ Le Devoir, 19 novembre 2019
<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/567277/gnl-quebec-des-impacts-climatiques-difficiles-a-prevoir>

■ **« ...réduire de 84 % les émissions de GES »**

Compte tenu de ce qui précède, le promoteur fait clairement une déclaration qui porte à confusion. Selon sa présentation la réduction de 84% des GES de son usine viendrait du fait qu'il bénéficierait d'un tarif préférentiel pour l'utilisation de l'hydroélectricité bon marché du Québec (ce qui n'est pas garanti).

Au départ, l'urgence climatique devrait exiger que tous les nouveaux projets soient carboneutres (zéro émission nette). Or ce projet augmenterait peut-être moins les GES qu'un autre projet de liquéfaction de gaz mais il les augmenterait tout de même et de façon récurrente pour la durée de l'opération de l'usine ; de plus cette réduction annoncée ne comblerait pas l'augmentation substantielle de GES en provenance des autres composantes du projet telles que le nouveau gazoduc et les installations portuaires. Notre lutte contre les changements climatiques exige beaucoup de transparence et d'honnêteté. Le BAPE devrait l'exiger d'autant que cette réduction présumée des GES attribuée au projet se ferait aux frais des contribuables québécois en réduisant les revenus d'Hydro-Québec. En clair, il n'y aura aucune réduction par rapport à la situation actuelle des GES au Québec.

■ **« Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes »**

Afin de transporter le gaz naturel liquéfié pour exportation, il y aura plus de 300 passages par an de bateaux méthaniers et des remorqueurs dans la rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent. Les méthaniers mesureraient 300 mètres par 50 mètres – de loin les plus gros bateaux à naviguer dans la rivière. L'impact négatif potentiel du projet sur la rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent, sur les espèces qui y vivent telles que les bélugas, et sur le tourisme qui soutient économiquement cette région majestueuse est très préoccupant.

Une chercheuse de Pêches et Océans Canada a récemment fourni au BAPE un avis qui renforce notre préoccupation, « Le passage de grands navires marchands dans l'estuaire du Saint-Laurent et dans l'embouchure du Saguenay nuit considérablement à la communication et aux activités du béluga... Véronique Lesage, chercheuse scientifique à la Direction régionale des sciences chez Pêches et Océans Canada, a fait savoir que la préoccupation du bruit est bien réelle et qu'il est faux de dire que cet enjeu n'a pas d'impact sur l'espèce et sur la communication entre les animaux. »⁵

À notre avis, il serait irresponsable de penser pouvoir minimiser une menace si évidente à une telle richesse animale. Une équipe de chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) recommandait récemment l'imposition d'un moratoire jusqu'en 2023, pour permettre de compléter une étude d'impact du projet sur les écosystèmes de la rivière Saguenay et particulièrement sur les bélugas qui sont une espèce en voie de disparition.

⁵ Radio Canada, 25 septembre 2020

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736510/bape-audiences-traffic-maritime-impacts-methanier>

■ **« ... générer des retombées économiques majeures au Québec »**

Un promoteur qui utilise des déclarations trompeuses invite la méfiance et ce projet mérite une analyse financière des plus fines. Selon une analyse de l'IRIS, « La structure de financement de GNL Québec est construite de sorte à diminuer les retombées fiscales du projet au Québec. Les investissements dans le projet GNL Saguenay proviennent de sociétés basées dans d'importants paradis fiscaux ». ⁶ Le retrait d'un investisseur important du projet en 2020 suggère que le projet aurait de la difficulté à attirer des investisseurs. Nous serions fermement opposés à ce que des fonds publics soient investis dans ce projet. C'est une grande préoccupation pour nous.

■ **« ...le projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde »**

Cette prétention nous apparaît grossière. Les deux investisseurs de capital-risque américains qui contrôlent le projet ne se sont aucunement impliqués dans ce projet pour des raisons environnementales. Faire la promotion des ambitions « environnementales » du projet constitue une mauvaise foi honteuse de la part du promoteur. Notons, par ailleurs, qu'il n'y a aucune garantie que le gaz liquéfié exporté remplacerait des énergies fossiles plus polluantes dans d'autres pays. Le promoteur n'a pas fourni de preuve du contraire (telle que des contrats) et il nous paraît évident que le projet n'aura aucun contrôle sur l'utilisation du gaz.

Au niveau international, le marché du gaz naturel reste incertain, tout comme celui du pétrole. Dans certains pays, la demande augmente, tandis que d'autres pays tels que le Royaume Uni ont pris la décision de réduire d'une façon drastique l'utilisation du gaz naturel. ⁷ Même dans les cas où le charbon pourrait être remplacé par le gaz naturel, il serait beaucoup moins polluant de le remplacer par le solaire ou l'éolien, dorénavant compétitifs, selon un rapport l'Agence internationale de l'énergie renouvelable. ⁸ Rappelons ce fait : le gaz naturel reste une énergie fossile polluante, qui émet 50 fois plus de GES que l'hydroélectricité.

■ **« Afin de transporter le gaz naturel jusqu'à l'installation, un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario devra être construit. »**

La présentation du projet par le promoteur démontre que l'usine de liquéfaction dépend de la construction d'un gazoduc de 750 km, un gazoduc qui transporterait du gaz naturel de l'Ouest canadien. Sans ce gazoduc et son gaz de l'Ouest canadien, le projet n'aurait pas lieu. Il nous est donc incompréhensible et inacceptable que le BAPE, et par suite le

⁶ IRIS, Fiche technique, novembre 2019

https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL_WEB.pdf

⁷ Low-carbon heating to replace gas in new UK homes after 2025

<https://www.theguardian.com/environment/2019/mar/13/hammond-says-gas-heating-will-be-replaced-by-low-carbon-systems>

⁸ Renewable Power Generation Costs in 2019, IRENA, juin 2020

<https://www.irena.org/publications/2020/Jun/Renewable-Power-Costs-in-2019>

gouvernement du Québec, puissent évaluer le projet d'usine de liquéfaction en isolation des autres éléments. Nous exigeons que le projet soit évalué dans son ensemble.

4. Conclusion et recommandations

Nous avons présenté ci-haut notre analyse des aspects du projet qui nous interpellent, tout en soulignant le manque de transparence et d'honnêteté du promoteur. C'est un projet qui préoccupe de très nombreux Québécois et Québécoises de toutes les régions du Québec. Il est de notre devoir d'intervenir et d'exprimer fortement notre opinion.

Prenant en compte l'ensemble de nos préoccupations, Action Climat Outaouais fait les recommandations suivantes au BAPE :

- De ne pas recommander l'approbation du projet Énergie Saguenay.
- D'évaluer ensemble le projet de gazoduc et le projet d'usine de liquéfaction, puisque les deux sont indissociables.

Bien que conscients de l'importance de soutenir la mise en œuvre de projets d'infrastructure importants dans le contexte économique difficile que nous traversons, nous ne pouvons le faire au détriment et en dépit de la science et du bon sens.

D'autres projets porteurs d'avenir peuvent naître de l'esprit créateur des Québécois. Des projets qui s'avèreront plus respectueux de notre environnement et de sa biodiversité, tout en répondant aux besoins imposés par l'urgence économique et sociale créée par la pandémie de la COVID19.

Mémoire rédigé par **Action Climat Outaouais**

Gatineau
Le 20 octobre 2020

Action Climat Outaouais
819-778-0147
actionclimatoutaouais@gmail.com

 Action Climat Outaouais